

Une forte secousse de tremblement de terre s'est fait sentir la semaine dernière à la Malbaie. Les tremblements sont fréquents dans le comté de Charlevoix, et ils ont quelquefois causé de sérieuses inquiétudes. Nous ne serions pas étonné d'apprendre qu'un choc s'est produit aussi dans d'autres paroisses, à St-Urbain, par exemple, où il n'y a pas longtemps encore, un violent tremblement de terre ébranla toutes les maisons. On observa en différents endroits de larges fissures dans la terre d'où s'exhalait une odeur de soufre.

—o—

Meurtre horrible.—Un crime a été commis à Montréal, samedi après-midi, dans une buvette tenue sur la rue Notre-Dame, près de la rue McGill, par un homme de couleur du nom de Jones. Voici les faits tels qu'ils se sont passés :

Deux nègres, Smith et Barnes se sont rencontrés vendredi chez Jones et une querelle a éclaté entre eux. Peu de temps après, Smith quitta la buvette en proférant les plus horribles menaces contre son adversaire. Samedi midi, Barnes était de nouveau dans le restaurant de Jones lorsque Smith entra. Barnes lui demanda s'il avait encore l'idée de le tuer avec un pistolet, tel qu'il en avait exprimé l'intention la veille. Smith accusa Barnes d'avoir dit qu'il avait commis un vol. Barnes l'ayant délié de mettre ses menaces à exécution, Smith sortit un revolver de sa poche et en menaça Barnes, qui chercha à détourner l'arme à feu. Un nommé Hayes, qui était dans l'appartement, se leva alors et voulut s'interposer, mais tout à coup le pistolet se déchargea et la balle alla frapper Hayes à l'abdomen, lui brisant en même temps la colonne vertébrale. La mort fut instantanée.

La victime de ce pénible accident était bien connue à Montréal. Après avoir tenu une épicerie pendant un certain temps, il avait ouvert un bureau de courtier et faisait de bonnes affaires. Il était âgé de trente ans et laissait après lui une femme et deux enfants.

Le crime commis, Smith se sauva dans les lieux d'aisances, où il jeta son pistolet encore fumant. Il fut arrêté quelques minutes après.

Barnes, Macdonald et Dueport, les principaux témoins dans ce drame sanglant, ont été incarcérés afin de pouvoir toujours être à la disposition de la justice lorsque leur présence sera requise.

Cette triste mort a créé un douloureux retentissement au sein de notre population.

—o—

On lit dans le *Journal de Rome* du 1er février :

« Parmi les questions annoncées pour la séance du 4, il en est deux précisément qui ont pour objet de constater l'observance des décrets d'Urbain VIII sur le non cultu, relativement au vén. André Hubert Fournet, prêtre de Poitiers, fondateur de la Congrégation des filles de la Croix, vulgairement désignées sous le nom des sœurs de Saint-André, et vén. Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Montréal, au Canada. Les causes de ces deux serviteurs de Dieu sont introduites régulièrement en Cour de Rome, et l'un des préliminaires de la procédure en usage consiste à examiner si les Vénérables dont on propose la béatification n'ont pas été prématurément l'objet d'un culte public.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. Les *Trochisques de Brown* pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme un sirop et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulagent l'Irritation, guérissent l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhes et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chantes. Depuis 30 ans que ces *Trochisques* sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.

Les Amers de Houblon qui sont annoncés dans tous les journaux ont un succès prodigieux et la vente surpasse celle de toutes les autres médecines. Il faut en convenir, les qualités de cette médecine sont incontestables ; l'expérience des propriétaires dans la préparation de ce remède le place au premier rang.—*Examiner & Chronicle.*

ALTÉRÉ PAR CARACTÈRE

Les époux Biroy sont devant le tribunal ; la femme à la barre des témoins, le mari sur le banc des prévenus.

Biroy, interrogé, donne ses noms, âge et profession ; puis, se tournant vers sa femme : Ah ! c'est propre, ce que tu as fait là !

La femme.—Je t'en ai prévenu qu'un jour ou l'autre tu serais sur le banc des malfaiteurs.

Biroy.—J'y viens pur comme deux et deux font quatre.

M. le président.—Voyons, femme Biroy, adressez-vous au tribunal.

La femme Biroy.—Je viens exprès pour ça.

M. le président.—Eh bien ! de quoi vous plaignez-vous ?

La femme Biroy.—Je me plains que c'est un homme que, si on ne me retire pas de ses mains, je finirai en quatre morceaux.

Biroy.—Tu m'arraches des sourires.

La femme Biroy.—Les témoins sont là pour dire que c'est un homme qui ne "désire" pas et qui me bat tous les jours de la semaine, quelquefois plus.

Biroy.—Les témoins, je les méprise comme un verre d'eau.

M. le président (à la plaignante).—Enfin, précisez des faits et ne restez pas dans les généralités.

Biroy.—Elle ne sait seulement pas où c'est.

M. le président.—Voulez-vous vous taire ? (A la plaignante.) Quand votre mari vous a-t-il porté des coups, et quels coups ?

La plaignante.—Quand ? Mais toujours ; un feignant qui bat le pavé du matin au soir.

Biroy.—Bon, c'est le pavé que je bats à présent.

La plaignante.—Oui, et moi le soir en rentrant.

M. le président.—Mais le jour de la scène, quels coups vous a-t-il portés ?

La plaignante.—Il m'a jeté son manger à la figure.

M. le président.—Vous a-t-il fait des blessures ?

La plaignante.—Non, c'était de la bouillie.

M. le président.—Il ne vous a pas jeté le plat avec ?

La plaignante.—Non, mais la bouillie m'a emberné la figure, flocc ! que j'ai mes effets massacrés.

Biroy.—Et toi, le jour que tu t'as assise sur mon chapeau, est-ce que je t'ai traînée devant le tribunal ?

M. le président.—Enfin, reconnaissez-vous que vous maltraitez votre femme ?

Biroy.—Quand je suis en ribote, naturellement.

M. le président.—Comment, naturellement ?

La plaignante.—Il y est tous les jours.

Biroy.—Ecoutez, mon président, vous ne pouvez pas savoir... Les femmes, ça vous a comme ça des airs devant le monde ; mais cette femme-là, mon président, serait à un noble, à un notaire, à quelqu'un de la haute, qu'il y ficherait des volées... Je suis d'une bonne famille, moi ; j'ai même eu une position dans les chemins de fer.

M. le président.—Quelle position ?

La plaignante (tendant le bras).—Cette position-là... quand les trains passaient : il était cantonnier.

Biroy.—Oui, et elle me buvait mon argent, vu qu'elle ne se gêne pas, non plus, pour la chose du casque.

M. le président.—Vous lui donnez un bon exemple !

Biroy.—Moi, ça vient d'un caractère altéré de sa nature. On voit toujours quand un homme a bu ; mais on ne voit jamais quand il a soif.

La plaignante.—Il casse tout à la maison, il a démantibulé jusqu'au lit.

Biroy.—Oh ! pour le lit, ça vient de ce qu'il n'était pas solide et que j'ai le sommeil lourd.

Le tribunal condamne Biroy à quinze jours de prison.

Biroy.—Ah ! les femmes font de jolis chefs-d'œuvre...

La plaignante.—Oui, ta mère en a fait un beau, c'est vrai.

Sur le boulevard :

—Eh ! comment vas-tu ?

—Très bien cher ami.

—Et les affaires ?

—Assez satisfaisantes.

—Et ta femme ?

—Ah ! mon pauvre vieux, elle est à moitié morte !

—Que veux-tu ?... Il n'y a pas de bonheur complet !

Déménagement.—Enfin, le temps de notre déménagement est fixé au premier Mars.

Nous aurions voulu le faire plus tôt, mais les indispensables retards de la construction nous en ont empêché.

Nous voudrions bien, si c'est possible, nous débarrasser de toutes nos marchandises actuelles afin de n'avoir à entrer dans notre nouveau magasin que les marchandises toutes fraîches que notre acheteur, Louis A. Dupuis, est maintenant à choisir sur les marchés d'Europe.

Pour obtenir ce résultat, nous avons mis tout notre stock au prix coûtant, ce qui veut dire que nos marchandises vous sont offertes en ce moment au-dessous même du prix du gros. Si vous en avez besoin, c'est le temps de venir nous voir.

Dupuis Frères,

605, RUE STE-CATHERINE, Montréal.

VARIÉTÉS

Conseils d'un *pickpocket* : "Vois-tu, mon fils, quand tu feras une soustraction, il faudra toujours éviter d'en faire la preuve."

* *

—Docteur, examinez ma langue, disait une femme légère, et dites-moi ce qui me manque.

—Du repos, lui répondit le docteur.

* *

Un critique a dit que les femmes sont si remplies de leurs propres secrets, qu'il leur est impossible de garder les autres.

* *

Mme V... demande à une de ses amies des nouvelles de M. de M..., dont les bottines sont d'une grandeur plus que respectable.

—On m'a dit que vous lui aviez défendu de mettre les pieds chez vous ?

—Mais oui, ma chère, mon appartement est trop petit !

* *

Une histoire d'enfant bien nature.

Le petit Toto a cinq ans. On a voulu lui apprendre une fable pour la fête de papa. Et on n'a cessé de lui redire, pour stimuler son ardeur :

—Fais bien attention. Mets-toi bien la fable dans la tête.

Le jour venu, on amène Toto.

—Maintenant, récite ta fable.

Silence obstiné du bambin.

—Récite donc ta fable ! Papa t'écoute.

Lui, alors, prêt à pleurer :

—Mais si je la sors de ma tête, j'l'a saurai pus après.

Mariages

Le 20 février dernier, à l'église Ste-Brigide, par le Rév. P. Lomergan, Pierre Delfausse, typographe, et Mademoiselle Albina Mantha, fille de M. Célestin Mantha, tous deux de cette ville.

A l'église Sainte-Brigide, par le Rév. M. Dugas, M. Gustave Jetté, commis-marchand, à Delle Alphonsine Riendeau, tous deux de cette ville.

Décès

En cette ville, le 28 février, à l'âge de deux ans et quatre mois, Marie-Léa-Alice-Berthe, enfant de M. O. Trempe, de *L'Opinion Publique*.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 courant, à 3 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

LES ÉCHECS

Montréal, 2 mars 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

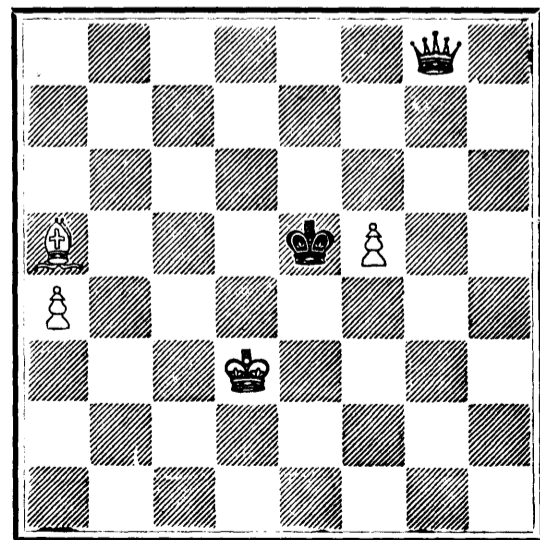
SOLUTIONS JUSTES :

No. 300.—MM. H. Lalandy, New-York ; N. P., Sorel ; H. Lupien, V. Gagnon, S. Tudeu, Québec ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; E. Legault, Ottawa ; L. O. P., Sherbrooke ; L. Dargis, P. Fabien, M. Lafrenâie, Montréal ; Un amateur, Terrebonne ; F. Gingras, Trois-Rivières.

PROBLÈME No. 301

Composé par M. V. PEVRAS, à Aix (France).

NOIRS.—1 pièce.



BLANCS.—5 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups

SOLUTION.—No. 300.

Blancs.

1 F 6e FR

2 C 2e D

3 T 4e CR, mat.

Noirs.

1 R 5e C

2 R 5e T

Si :

1 R 4e D

2 R 3e D

2 T 4e CR

3 T 4e D